

Formulaire de demande de subvention pour l'achat d'un véhicule entièrement électrique (règlement L-12630)

Identification du requérant

Veillez écrire en caractères d'imprimerie.

Titre : Madame Monsieur

Nom et prénom du propriétaire du véhicule électrique :

Tél. résidence : Tél. cellulaire :

Adresse postale :

Adresse de courriel :

J'accepte que la Ville de Laval me contacte afin d'obtenir des informations en lien avec l'utilisation de mon véhicule électrique pour des fins de statistiques.

Identification du véhicule électrique acheté

Nom du concessionnaire où le véhicule a été acheté :

Adresse du concessionnaire :

Marque du véhicule électrique acheté :

Modèle du véhicule électrique acheté :

Version du véhicule électrique acheté (si applicable) :

Année du véhicule acheté :

Date de l'achat (jour-mois-année) : / /

Prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) (avant taxes, options, frais transport) : \$

Conditions d'admissibilité du requérant

- Être résident lavallois
- Avoir fait l'achat d'un véhicule entièrement électrique admissible entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019.
- Soumettre ce formulaire à la Ville de Laval, au plus tard le 30 avril 2019, avec les pièces justificatives demandées (voir section sur les pièces justificatives).
- Autoriser un représentant de la Ville de Laval à procéder à des vérifications sur la conformité de l'information présentée dans la demande de subvention.

Conditions d'admissibilité du véhicule

- Entièrement électrique;
- Utilise l'énergie provenant d'une batterie ayant une capacité de 15kWh ou plus, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité;
- Conçu pour rouler sur la voie publique;
- Prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) inférieur à 60 000 \$
- Véhicule neuf immatriculé au Québec pour la première fois OU démonstrateur immatriculé une première fois par un concessionnaire automobile du Québec ou par un constructeur automobile ayant un établissement au Québec et dont le kilométrage indiqué à l'odomètre est, au moment de son achat par le requérant admissible, inférieur à 10 000 km.

Pièces justificatives

Vous devez joindre toutes les pièces justificatives à votre demande de subvention :

Une copie du contrat d'achat du véhicule électrique

Une copie complète, lisible et signée du contrat d'achat conclu entre le requérant admissible et un concessionnaire automobile du Québec ou un constructeur automobile ayant un établissement au Québec.

Une copie de la description du véhicule neuf (DVN) signée par le concessionnaire automobile

Deux copies lisibles de la preuve de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Une copie de deux preuves de résidence lavalloise récentes

Les preuves de résidence admissibles au moment de la demande de subvention doivent indiquer le nom et l'adresse du requérant. Les preuves suivantes sont admissibles :

- Compte de taxes de l'année courante ou précédente
- Compte d'électricité datant de moins de 30 jours
- Bail de location pour l'année en cours d'une résidence située à Laval
- Bulletin de paie datant de moins de 30 jours
- Permis de conduire

Veillez noter que les photocopies doivent être lisibles, sans quoi les documents vous seront retournés et vous perdrez votre priorité. La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes.

Les subventions seront accordées dans l'ordre chronologique de la réception des demandes complètes et conformes au regard des dispositions du règlement L-12630 *Visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat d'un véhicule entièrement électrique*. La subvention ne peut être accordée lorsque les fonds destinés à ce programme sont épuisés.

Signature

En signant ce formulaire, vous autorisez qu'un représentant de la Ville de Laval vérifie, en personne ou par téléphone, la conformité des informations transmises.

Signature du propriétaire :

Date (jour-mois-année) :

 / /

Notez que la Ville de Laval peut utiliser toutes les informations ou les autres données provenant d'une demande de subvention pour usage interne ainsi que dans des rapports.

Envoi de la demande

Envoyez le présent formulaire ainsi que vos pièces justificatives par la poste à l'adresse suivante :

VILLE DE LAVAL
Action environnement
Subvention verte – Véhicule entièrement électrique
480, boulevard Armand-Frappier
Case postale 422, Succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4